

Rapport national
« Suivi des progrès et promotion de politiques de gestion de la demande en eau »

ITALIE

Synthèse et conclusion

En Italie, au cours du siècle dernier, l'eau a progressivement abandonné son statut de « bien gratuit » pour entrer dans le domaine public. L'eau est de plus en plus considérée comme une ressource rare et non totalement renouvelable. Les problèmes de rareté de l'eau et de sécheresses deviennent de plus en plus sévères, touchant des régions du centre et du nord de l'Italie non affectées, habituellement, par ce genre de problèmes. Pour cette raison, l'intérêt porté par les citoyens à la gestion de la ressource en eau est croissant. Le processus de développement de droits publics sur les ressources en eau a fait l'objet d'une accélération substantielle durant les 2 dernières décennies, notamment en raison du rôle croissant de l'UE comme « guide » en matière de politique environnementale, d'une part, et des engagements régionaux et internationaux d'autre part. En fait, la majeure partie de la législation environnementale en Italie découle de la mise en œuvre des Directives européennes.

Cependant, bien que la législation italienne et le cadre institutionnel de la politique de l'eau soient maintenant largement cohérents avec ceux du reste de l'Europe, le décalage entre la législation et sa mise en œuvre concrète est très grand, en partie dû au retard dans le développement de la politique environnementale à cause de difficultés structurelles. Alors que la législation requiert à présent explicitement le recouvrement total des coûts pour tous les services publics d'eau, la réforme du système tarifaire et la modification de la structure réglementaire accusent un retard certain. La question délicate de l'accès à l'eau à un prix raisonnable n'est pas encore résolue : une part significative de la population, notamment dans le Sud du pays, n'a pas un accès suffisant à l'eau. Parallèlement, l'irrigation reste le plus gros consommateur d'eau et la demande dépasse largement les ressources disponibles.

De plus, même si les politiques de gestion de la demande en eau semblent avoir pris une voie nouvelle, il reste des problèmes à régler - ou requérant une mise en œuvre effective -, tels que la fragmentation, le « localisme », le manque d'intégration, le faible niveau de développement industriel, l'orientation vers la gestion par l'offre plutôt que par la demande, le manque d'alternatives à la réglementation de type « commande et contrôle », la faiblesse financière. Bien sûr, doit également être pris en compte le fait que, comme les subventions resteront nécessaires, le problème principal semble à présent être la recherche d'alternatives flexibles et l'utilisation des subventions comme une ressource financière complémentaire et non substitutive. Cela impliquera, par exemple, de développer un mécanisme de co-financement afin de récompenser les efforts réalisés au travers d'objectifs de planification, plutôt que de continuer, comme par le passé, à engager des investissements sur la base de décisions autoritaires issues de plans régionaux.

Il est de plus nécessaire de mettre en œuvre des techniques d'irrigation modernes telles que le goutte-à-goutte, la micro-aspersion et d'autres mesures en faveur des économies d'eau. Il y a des besoins substantiels en termes de recherche pour développer des techniques d'irrigation améliorées, en particulier celles adaptées à l'utilisation des eaux marginales, en lien avec des activités de transferts de technologies qui seront essentielles pour continuer à accroître l'efficacité de l'irrigation. Il est également nécessaire de déterminer les impacts socio-économiques de ces nouvelles techniques, ainsi que d'évaluer les impacts sociaux et politiques d'une réallocation de l'eau agricole vers des usages domestiques et industriels, et de s'assurer que, si l'on souhaite développer la réutilisation des eaux usées pour l'irrigation, la qualité des eaux usées traitées est adaptée à un usage agricole.